



Commission  
européenne

# Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019

## France



## Comment prendre contact avec l'Union européenne?

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne.

Vous pouvez prendre contact avec ce service:

par téléphone:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2019

© Union européenne, 2019

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

PRINT	ISBN 978-92-76-09402-9	ISSN 2466-9989	doi: 10.2766/216987	NC-AN-19-014-FR-C
PDF	ISBN 978-92-76-09401-2	ISSN 2466-9997	doi: 10.2766/917175	NC-AN-19-014-FR-N

Cover image: composition with images © istock.com

# **Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019**

FRANCE

Le deuxième volume du rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019 comporte 28 rapports par pays. Il s'appuie sur les données quantitatives et qualitatives les plus récentes pour présenter et évaluer les principales mesures stratégiques mises en œuvre récemment et actuellement dans chaque État membre de l'Union européenne. Il complète ainsi les autres sources d'informations qui offrent une description des systèmes d'éducation et de formation nationaux.

La section 1 propose une présentation statistique des principaux indicateurs en matière d'éducation et de formation. La section 2 définit brièvement les principales forces et faiblesses du système d'éducation et de formation du pays concerné. La section 3 traite plus particulièrement des enseignants et des défis liés à la profession d'enseignant. La section 4 porte sur les investissements dans l'éducation et la formation. La section 5 examine les politiques visant à moderniser l'enseignement préscolaire et scolaire. La section 6 traite des mesures de modernisation de l'enseignement supérieur. Enfin, la section 7 porte sur l'enseignement et la formation professionnels, alors que la section 8 couvre la formation des adultes.

Le présent manuscrit a été achevé le 26 août 2019.

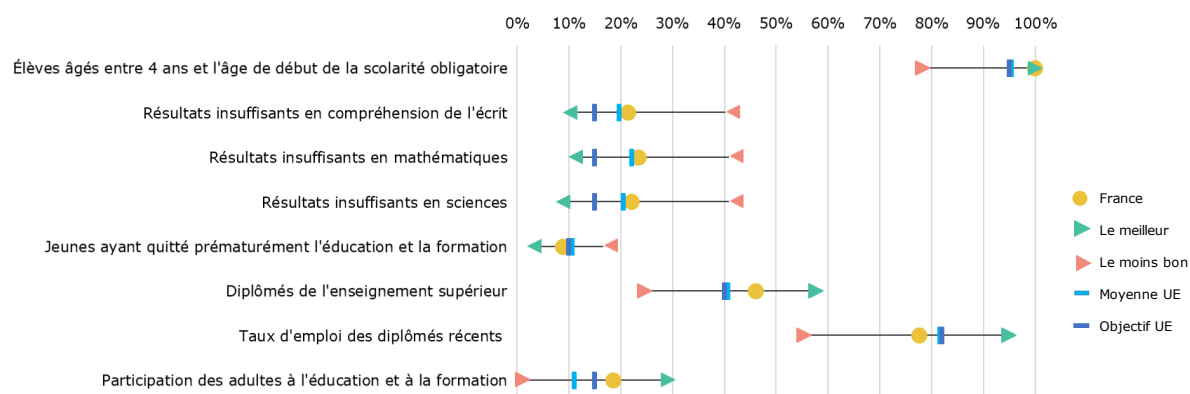
Davantage de données contextuelles sont disponibles en ligne ([http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor\\_fr](http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor_fr)).

## 1. Indicateurs clés

		France		Moyenne de l'UE		
		2009	2018	2009	2018	
<b>Critères de référence Éducation et formation 2020</b>						
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % des 18-24 ans)		12,4%	8,9%	14,2%	10,6%	
Diplômés de l'enseignement supérieur (en % des 30-34 ans)		43,0%	46,2%	32,3%	40,7%	
Élèves âgés entre 4 ans et l'âge de début de la scolarité obligatoire (en % de la population du groupe d'âge correspondant)		100,0%	100,0% <sup>17,p</sup>	90,8%	95,4% <sup>17,d</sup>	
Proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante en:	Compréhension de l'écrit	19,8%	21,5% <sup>15</sup>	19,5% <sup>EU27</sup>	19,7% <sup>15</sup>	
	Mathématiques	22,5%	23,5% <sup>15</sup>	22,3% <sup>EU27</sup>	22,2% <sup>15</sup>	
	Sciences	19,3%	22,1% <sup>15</sup>	17,7% <sup>EU27</sup>	20,6% <sup>15</sup>	
Taux d'emploi des diplômés récents (en % des 20-34 ans ayant obtenu leur diplôme un à trois ans avant l'année de référence)	CITE 3-8 (total)	77,3%	77,7%	78,3%	81,6%	
Participation des adultes à l'éducation et à la formation (en % des 25-64 ans)	CITE 0-8 (total)	5,7%	18,6%	9,5%	11,1%	
Mobilité à des fins d'apprentissage	Diplômés mobiles de l'enseignement supérieur (CITE 5-8)	:	3,4% <sup>17</sup>	:	3,6% <sup>17</sup>	
	Diplômés mobiles en vue de l'obtention de crédits (CITE 5-8)	:	14,6% <sup>17</sup>	:	8,0% <sup>17</sup>	
<b>Autres indicateurs contextuels</b>						
Investissements dans l'éducation	Dépenses publiques totales au titre de l'éducation en % du PIB	5,7%	5,4% <sup>17</sup>	5,2%	4,6% <sup>17</sup>	
	Dépenses au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève en €SPA	CITE 0	€5 101 <sup>12</sup>	€5 939 <sup>16</sup>	:	€6 111 <sup>15,d</sup>
		CITE 1	€5 171 <sup>12</sup>	€5 532 <sup>16</sup>	€5 812 <sup>12,d</sup>	€6 248 <sup>15,d</sup>
		CITE 2	€7 322 <sup>12</sup>	€7 731 <sup>16</sup>	€6 937 <sup>12,d</sup>	€7 243 <sup>15,d</sup>
		CITE 3-4	€9 895 <sup>12,d</sup>	€10 202 <sup>15</sup>	:	€7 730 <sup>14,d</sup>
CITE 5-8	€11 556 <sup>12</sup>	€11 771 <sup>16</sup>	€10 549 <sup>12,d</sup>	€11 413 <sup>15,d</sup>		
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % des 18-24 ans)	Nés dans le pays	11,6%	8,4%	13,1%	9,5%	
	Nés à l'étranger	24,3%	15,0%	26,1%	20,2%	
Diplômés de l'enseignement supérieur (en % des 30-34 ans)	Nés dans le pays	44,3%	47,2%	33,1%	41,3%	
	Nés à l'étranger	34,1%	40,4%	27,7%	37,8%	
Taux d'emploi des diplômés récents (en % des 20-34 ans ayant obtenu leur diplôme un à trois ans avant l'année de référence)	CITE 3-4	69,0%	68,0%	72,5%	76,8%	
	CITE 5-8	83,4%	84,4%	83,8%	85,5%	

Sources: Eurostat; OCDE (PISA); les chiffres sur la mobilité à des fins d'apprentissage sont calculés par le Centre commun de recherche de la Commission à partir des données de l'UOE. Pour de plus amples informations, voir l'annexe I et le volume 1 ([https://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor\\_fr](https://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor_fr)). Remarques: les moyennes du rapport PISA 2009 pour l'UE n'incluent pas Chypre; d = définition différente, u = fiabilité limitée, 15 = 2015, 17 = 2017

### Graphique 1 Positionnement par rapport aux meilleurs et aux moins bons



Source: Commission européenne, calculs de la Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture (DG EAC), sur la base de données d'Eurostat (EFT 2018, UOE 2017) et de l'OCDE (PISA 2015).

## 2. Points importants

- Les travaux se poursuivent en vue d'améliorer les résultats scolaires et de réduire les inégalités, par le soutien du personnel enseignant ainsi que des mesures de financement.
- Une nouvelle loi sur l'enseignement prévoit un allongement de la scolarité et de la formation obligatoires, soit entre 3 et 18 ans.
- Les autorités sont confrontées à la difficulté de combiner le rythme rapide des réformes avec la nécessité de consulter les parties prenantes pour garantir une appropriation satisfaisante et un effet optimal.
- La mise en œuvre de la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels bat son plein.

## 3. Cibler les enseignants

**Le corps enseignant français est relativement jeune.** L'équilibre général entre les hommes et les femmes est parmi le meilleur de l'UE, et la part des femmes augmente.

**Le métier d'enseignant est devenu moins attrayant.** Le nombre de candidats par poste vacant a considérablement diminué au cours des dernières années (Ministère de l'économie et des finances, 2019). Parmi les explications possibles figurent les conditions de travail (dont un nombre d'heures d'enseignement relativement élevé et des salaires relativement bas pour les enseignants du primaire) (OCDE, 2018a). La pénurie d'enseignants touche plus fortement les écoles défavorisées et les régions pauvres et isolées. De plus en plus, les écoles s'attaquent au problème en embauchant des enseignants contractuels, peut-être aux dépens de la qualité de l'enseignement. La part des enseignants contractuels dans les écoles publiques a augmenté de 10,2 % en 2016/2017 par rapport à l'année précédente et a connu une nouvelle hausse de 11,8 % en 2017/2018 (DEPP, 2018a et 2019a).

**L'attrait de la direction des écoles primaires est également menacé.** Le salaire des directeurs d'écoles primaires n'est que 7 % plus élevé que celui des enseignants du primaire; l'écart moyen de l'OCDE atteint 41 % (OCDE, 2018a)<sup>1</sup>. Par ailleurs, un chef d'établissement de l'enseignement secondaire inférieur gagne près de 70 % de plus qu'un directeur d'école primaire. Cet écart est le plus important de tous les pays de l'UE pour lesquels des données sont disponibles (voir graphique 2 ci-dessous). De plus, dans ce système fortement centralisé, l'autonomie des directeurs d'écoles et chefs d'établissements est relativement limitée.

---

<sup>1</sup> Il est à noter qu'en France, les directeurs d'écoles primaires ont moins de responsabilités que les chefs d'établissements de l'enseignement secondaire, étant donné que les écoles primaires n'ont ni autonomie ni personnalité juridique.

**Graphique 2 Salaires des enseignants du primaire et des chefs d'établissement de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire inférieur par rapport à celui des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur (CITE 5-8, 25-64 ans), 2016**



Source: OCDE (2018). Remarques: l'unité est le rapport entre le salaire des enseignants et des chefs d'établissement scolaire et le revenu moyen des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur dans le pays; \* l'année de référence pour le revenu des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur est 2015; \*\* l'année de référence pour le revenu des travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur est 2014.

**Les professeurs de sciences dans les écoles défavorisées sont moins qualifiés que leurs homologues des écoles favorisées** (OCDE, 2018b). Cet écart de qualifications est le plus important en France, seuls 26 % des professeurs de sciences dans les écoles du quart inférieur du profil socioéconomique possédant une certification complète (c'est-à-dire un diplôme universitaire en sciences), contre 94 % pour les écoles du quart supérieur. Une étude sur les enseignants de la région Île-de-France montre que les professeurs de moins de 30 ans et les enseignants contractuels sont trois fois plus nombreux dans les écoles les plus défavorisées que dans les écoles les plus favorisées de la région, et que le taux de roulement y est près de deux fois plus élevé (CNESCO, 2018).

**La participation au perfectionnement professionnel continu (PPC) est faible.** Les enseignants de l'enseignement primaire sont obligés de suivre dix-huit heures de PPC par an, mais il n'existe pas d'obligation similaire pour ceux de l'enseignement secondaire. En 2016-2017, la France comptait parmi les pays qui n'accordaient d'indemnités aux enseignants ni pour l'obtention de qualifications formelles complémentaires, ni pour des performances d'enseignement exceptionnelles, ni pour la réussite d'activités de PPC (Eurydice, 2018). Selon un rapport publié en 2017 par l'Inspection générale de l'éducation nationale, 73 % des enseignants du primaire interrogés après avoir suivi une formation en PPC déclaraient «n'avoir rien acquis» s'agissant de l'amélioration de leurs compétences professionnelles et la faible adéquation des cours proposés avec les besoins des enseignants est source de préoccupation (IGEN-IGAENR, 2017). Le rapport a mis en évidence une approche descendante en matière de définition et de mise en œuvre du PPC, principalement axée sur la mise en œuvre de réformes, tandis que les participants auraient préféré une approche moins prescriptive, mieux adaptée à leurs besoins. Le manque de remplaçants pour pallier l'absence des enseignants suivant une formation en PPC constitue un autre obstacle. Les résultats d'une enquête de 2019 sur le PPC confirment les constatations précédentes, résultats dont il ressort i) que 75 % des enseignants estiment que l'offre de formation en PPC est insuffisante en quantité et 65 % estiment que cette offre est de faible qualité, ii) que le partage

des connaissances acquises dans le cadre du PPC avec des collègues est rare et iii) que 83 % des enseignants n'ont pas été consultés pour la définition de l'offre de formation (alors que 80 % d'entre eux auraient souhaité l'être) (résultats présentés dans Éduveille, 2019).

**Selon l'enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) de l'OCDE de 2018, la proportion d'enseignants français qui considèrent l'enseignement comme une profession valorisée est parmi les plus faibles dans l'UE (6,6 % contre 17,7 % à l'échelle de l'Union) (OCDE, 2019)<sup>2</sup>. La proportion d'enseignants satisfaits de leur travail (84,7 %) est plus faible que la moyenne de l'UE (89,5 %).**

**En septembre 2018, les autorités ont augmenté les salaires annuels de 1 000 EUR dans les écoles les plus défavorisées et feront de même en septembre 2019 et 2020 (MEN, 2018a).** La mesure vise à attirer les enseignants dans ces écoles (*Réseaux d'éducation prioritaire renforcés REP+*). Dans le secondaire inférieur, les écoles REP + accueillent 21 % des élèves (DEPP, 2018b). Cette mesure vient compléter des mesures antérieures destinées à ces écoles, y compris le dédoublement des classes (voir rubrique 5), le renforcement de l'action pédagogique et le PPC pour les enseignants. Les écoles pourront recruter de manière ciblée pour mieux répondre aux besoins locaux et affecter les enseignants les plus expérimentés aux élèves qui en ont le plus besoin.

**La loi pour une École de la confiance de 2019 réforme la formation initiale des enseignants.** L'objectif est de fournir le même niveau d'enseignement et de formation à tous les futurs enseignants en s'appuyant sur la recherche relative aux méthodes d'enseignement les plus efficaces (pour en savoir davantage sur la formation initiale des enseignants et le PPC, voir également Commission européenne, 2017). La gouvernance centrale sur les institutions et les cours sera également renforcée. Pour favoriser la «préprofessionnalisation», la loi permet à certains étudiants du premier cycle (1 590 pour l'année 2019/2020) d'être recrutés comme «assistants d'éducation» pendant trois ans et de commencer une formation précoce en classe sous la supervision d'un tuteur à partir de la deuxième année à l'université (huit heures par semaine, le temps passé devant la classe augmentant progressivement) (MEN, 2019a). Le fait de démarrer l'expérience pratique de manière précoce et de commencer à gagner sa vie peut accroître l'attrait des programmes de formation initiale des enseignants.

**Le Grand plan d'investissement octroiera 250 millions d'EUR à des projets pilotes innovants en vue de la formation des enseignants.** Il prévoit une enveloppe de 30 millions d'EUR destinée à des projets lancés en 2018 en vue de créer des réseaux pilotes d'universités, d'instituts de recherche et d'établissements scolaires visant à renforcer la recherche pluridisciplinaire consacrée à l'éducation, à transférer les résultats de la recherche vers les établissements de formation des professeurs et à soutenir l'expérimentation des pratiques pédagogiques (MESRI, 2018).

## 4. Investir dans l'éducation et la formation

**Les dépenses publiques d'éducation ont augmenté de 6,9 % en termes réels entre 2010 et 2017, contre une hausse moyenne de 0,2 % dans les États membres de l'UE.** Avec un niveau de 5,4 % en 2017, ces dépenses, exprimées en pourcentage du PIB, sont restées supérieures à la moyenne de l'UE. Les augmentations pour l'enseignement préprimaire et primaire (+ 15,6 % contre une moyenne de 3,3 % pour l'UE) et pour l'enseignement supérieur (+ 3,6 % contre une baisse moyenne de 6,9 % dans l'UE) sont relativement élevées<sup>3</sup>. La hausse du budget de l'enseignement (pré-)primaire répond à la priorité donnée par le gouvernement au soutien de l'amélioration des compétences de base et à l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à partir de septembre 2019. L'augmentation budgétaire de 811 millions d'EUR en 2019 financera la création de 2 325 postes d'enseignant dans l'enseignement préprimaire et primaire, alors que le nombre d'élèves diminuera de 36 300 unités. 2 450 postes seront supprimés dans l'enseignement

<sup>2</sup> En 2018, 23 États membres ont participé à l'enquête TALIS: l'Autriche, la Belgique francophone, la Belgique néerlandophone, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni (RU), la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Tchéquie. L'enquête TALIS 2018 couvre les enseignants de l'enseignement secondaire inférieur et les chefs d'établissement scolaire des écoles publiques et privées ordinaires.

<sup>3</sup> Eurostat, COFOG.



secondaire (- 0,2 %), alors que le nombre d'élèves augmentera de 34 400 unités (+ 0,73 %) (DEPP, 2019b et 2019c). Cette baisse devrait être compensée par la possibilité pour les enseignants de faire des heures supplémentaires rémunérées. Les recrutements supplémentaires d'enseignants du primaire permettront un déploiement complet du plan visant à dédoubler les classes dans les écoles défavorisées, qui bénéficiera à 300 000 élèves en septembre 2019, et à améliorer l'enseignement en milieu rural (MEN, 2019b).

**Le gouvernement augmentera également le budget destiné aux mesures de soutien visant à lutter contre les inégalités.** Le budget consacré au dispositif d'aide aux parents des élèves et étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle sera doublé. De nouveaux postes seront créés pour les assistants d'élèves handicapés.

## 5. Moderniser l'enseignement préscolaire et scolaire

**La France affiche de grandes disparités socioéconomiques et régionales en ce qui concerne les résultats scolaires, et les compétences de base dans l'enseignement primaire sont faibles (Commission européenne, 2018 et 2019, OCDE, 2018a).** Les inégalités touchent également les élèves issus de l'immigration. La proportion de jeunes en décrochage scolaire est restée stable au niveau national entre 2017 et 2018, atteignant 8,9 %, soit un niveau inférieur à la moyenne de l'UE (10,6 %). Les mesures destinées à améliorer les compétences de base dans l'enseignement primaire (voir ci-dessous) visent à réduire le décrochage scolaire, puisque les jeunes qui n'obtiennent pas de bons résultats au cours des premières années quittent souvent l'école prématurément. Les autorités s'efforcent d'adopter une approche globale pour réduire les inégalités, liant les mesures éducatives à des mesures en faveur du logement, des politiques urbaines et de la réduction de la pauvreté (Ministère de l'économie et des finances, 2019).

**La loi de 2019 pour une École de la confiance abaisse l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans et porte à 18 ans, contre 16 précédemment, celui de la fin de l'obligation de formation, à partir de septembre 2019.** L'objectif est de réduire les inégalités dans les résultats scolaires. L'abaissement de l'âge de la scolarisation obligatoire cible principalement les territoires où l'enseignement préprimaire ne dispose pas des infrastructures ni du personnel nécessaires et vise à renforcer les compétences des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques, ainsi qu'en ce qui concerne le respect de l'autre. L'acquisition du langage fait l'objet d'une attention particulière. En 2017, la participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance pour les enfants de 4 à 6 ans variait entre 89,9 % en Guyane et 90,6 % en Corse et 100 % dans la majorité des autres régions françaises<sup>4</sup>. La loi porte également à 18 ans, contre 16 précédemment, l'âge de la fin de l'obligation de formation (que ce soit par l'enseignement, la formation, l'apprentissage, l'emploi, le service civique ou par un programme d'intégration sociale ou professionnelle).

**La nouvelle loi étend les possibilités de recherche et d'expérimentation dans les écoles et renforce les évaluations au niveau des élèves, des écoles et du système éducatif (voir Commission européenne, 2018).** Encourager l'expérimentation dans les écoles a pour but de favoriser l'amélioration des pratiques dans un système éducatif fortement centralisé. La loi permet également de créer des écoles publiques internationales qui dispensent un enseignement en français et dans une langue étrangère, aboutissant à des diplômes français et étrangers.

### Encadré 1: Dédoublage des classes

Pour s'attaquer au problème de la faiblesse des compétences de base dans l'enseignement primaire (qui touche 20 % des élèves à la fin de l'enseignement primaire) et du lien avec le décrochage scolaire, les autorités ont progressivement réduit à 12, entre 2017 et 2019, le nombre maximal d'élèves par classe pour les deux premiers niveaux dans les écoles défavorisées (*REP and REP+*) (Commission européenne, 2018). Le ministère des finances s'attend à une augmentation de 2 % du PIB sur le très long terme par la création de 120 000 nouveaux emplois (Ministère de l'action et des comptes publics, 2018). Les enseignants bénéficient d'un soutien à la formation spécifique. À partir de septembre 2019, la mesure profitera à 300 000 élèves, soit 20 % de la tranche d'âge concernée. Une première évaluation pour le premier niveau a donné des résultats très positifs en ce qui concerne l'ambiance dans la classe et l'attitude des élèves

<sup>4</sup> Eurostat, UOE, 2017. Code des données en ligne: [educ\\_uoe\\_enra17](#).

(DEPP, 2019d). L'incidence sur les résultats est également considérée comme positive. L'évaluation montre toutefois que la réforme exigera une transformation en profondeur des pratiques pédagogiques pour déployer son plein potentiel. Conformément aux conclusions de la littérature internationale, le ministère des finances recommande d'encourager l'affectation d'enseignants expérimentés dans des écoles défavorisées, contrairement à la pratique actuelle, qui consiste généralement à affecter dans ces écoles les enseignants nouvellement formés (Ministère de l'économie et des finances, 2019)<sup>5</sup>. Il encourage également le renforcement de la formation des enseignants, y compris dans le domaine des techniques pédagogiques adaptées. Celles-ci pourraient être envisagées, par exemple, pour réduire la stigmatisation de l'échec, qui est très marquée en France. Pour que ces mesures aient un effet plus large, il serait utile de les étendre à la proportion élevée d'étudiants défavorisés qui ne fréquentent pas les écoles REP(+) (Commission européenne, 2019). L'enquête TALIS révèle que la proportion de professeurs français qui se sentent (très) bien préparés pour enseigner dans un environnement multiculturel/multilingue est la plus faible de l'UE (8,2 % contre 23,8 %). Seuls 12 % indiquent que cet aspect était couvert par leur formation initiale (contre une moyenne de 31,7 %). Fait positif, cette proportion passe à 22 % pour les enseignants qui ont obtenu leur diplôme dans les cinq années ayant précédé l'enquête.

**Les autorités prennent des mesures pour renforcer les compétences numériques.** Un nouveau cours facultatif de sciences du numérique est actuellement mis en place dans l'enseignement secondaire supérieur. Le ministère de l'éducation mène un certain nombre de projets pour intensifier l'apprentissage basé sur les TIC, accroître les compétences des étudiants et des enseignants et utiliser les évaluations numériques à différents niveaux (MEN, 2019c). Le programme *Magistère* offre près de 400 formations gratuites aux enseignants. La plateforme *Étincel*, développée en partenariat avec l'industrie, offre des ressources numériques pour l'enseignement professionnel et technologique afin de soutenir l'orientation professionnelle et une meilleure préparation au lieu de travail.

## 6. Moderniser l'enseignement supérieur

**En 2018, 46,2 % des 30-34 ans disposaient d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit davantage que la moyenne de l'UE, qui s'élève à 40,7 %.** Le taux d'emploi des diplômés récents (84,4 % en 2018) a continué de croître et se rapproche de la moyenne de l'UE (85,5 %).

**La réforme de 2018, y compris la plateforme d'inscription *Parcoursup*, a été affinée afin d'accélérer l'admission des futurs étudiants dans les universités et d'améliorer leur information** (Commission européenne, 2018). 2018 a connu un accroissement de 21% des boursiers admis dans l'enseignement supérieur; les coûts pour les étudiants ont globalement diminué et l'offre de logements étudiants a augmenté (Gouvernement, 2019a et Gouvernement, 2019b). Conformément aux objectifs du ministère en matière de réduction des inégalités, la part des bacheliers professionnels et technologiques dans les filières courtes de l'enseignement supérieur a été renforcée depuis 2017 (Gouvernement, 2019b).

**Pour élargir davantage l'accès à l'enseignement supérieur et réduire les inégalités territoriales, treize campus connectés ont été créés dans des villes éloignées des grands centres universitaires** (MESRI, 2019a). Ces campus offrent des tiers-lieux innovants où l'apprentissage à distance est accompagné d'un tutorat par du personnel qualifié. Les autorités locales mettent les infrastructures à disposition des projets et les autorités centrales octroient les financements.

**Le ministère a lancé un nouveau plan pour renforcer l'esprit d'entreprise dans l'enseignement supérieur.** Le plan «*L'esprit d'entreprendre*», qui tire parti des plans antérieurs, vise à offrir à tous les étudiants une expérience de l'entrepreneuriat, à renforcer la formation en la matière, ainsi qu'à améliorer la reconnaissance des compétences et aptitudes acquises par les «étudiants-entrepreneurs». Il vise également à soutenir les «étudiants-entrepreneurs» dans la création de leur entreprise, en leur offrant un accompagnement personnalisé tout en leur permettant d'accumuler des crédits (système européen de transfert de crédits d'enseignement), à

<sup>5</sup> La littérature internationale suggère également que la réduction du nombre d'élèves par classe n'est pas la manière la plus efficace d'améliorer les résultats des élèves.

élargir l'offre de formations à l'entrepreneuriat, à renforcer le statut d'«étudiant-entrepreneur», à développer davantage la formation des formateurs, à encourager la mobilité des étudiants-entrepreneurs et à partager les bonnes pratiques avec les autres pays souhaitant en savoir davantage, entre autres, sur le modèle des PEPITE (MESRI, 2019b).

**Le gouvernement a adopté la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, *AI for Humanity*.** Sur le budget total de 1,5 milliard d'EUR alloué d'ici à 2022, 665 millions d'EUR sont réservés au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Parmi les mesures prévues dans le cadre de la stratégie figure le doublement du nombre de doctorats dans ce domaine et le renforcement des partenariats.

**Les autorités françaises ont lancé en septembre 2019 la stratégie *Choose France*, destinée à améliorer l'attractivité de l'enseignement supérieur français pour les étudiants étrangers, l'objectif étant d'accueillir 500 000 étudiants d'ici à 2027 (Gouvernement, 2018).** La stratégie soutient des programmes de français langue étrangère, des programmes dispensés en anglais et un label de qualité, *Bienvenue en France*, pour les établissements remplissant certaines conditions. Les autorités ont également augmenté les frais d'inscription pour les étudiants hors UE (qui restent largement inférieurs aux frais demandés dans la plupart des pays attirant un grand nombre d'étudiants étrangers<sup>6</sup>). Parallèlement, elles ont augmenté les bourses et les exonérations de ces frais.

**Le *Grand plan d'investissement* soutiendra la participation des universités françaises à l'initiative «Universités européennes» (100 millions d'EUR sur 10 ans).** Le projet vise à promouvoir les valeurs et l'identité européennes, à accroître la mobilité ainsi qu'à améliorer la qualité, l'innovation et la compétitivité internationale des établissements d'enseignement supérieur (Représentation permanente de la France auprès de l'UE, 2019).

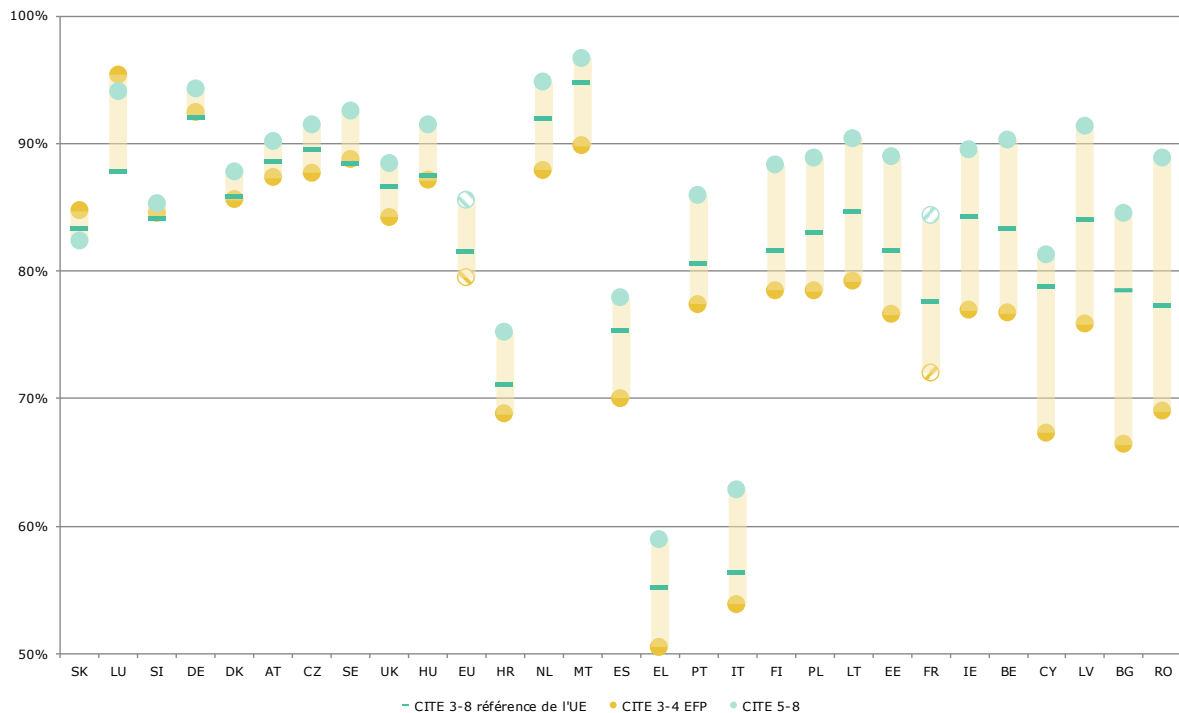
## 7. Moderniser l'enseignement et la formation professionnels

**En 2017, la participation à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) secondaires supérieurs a globalement connu une légère baisse par rapport aux années précédentes, pour atteindre 39,9 % des étudiants (contre 47,8 % pour la moyenne de l'UE).** 24 % des intéressés avaient une expérience de formation par le travail puisque, dans la majorité des programmes éducatifs, le cursus comporte des éléments pratiques. En 2018, le niveau d'employabilité des récents diplômés de l'EFP a connu une augmentation notable pour atteindre 72 % contre 64 % en 2017, mais il reste inférieur à la moyenne de l'UE pour 2018 (79,5 %) et affiche un écart relativement important avec l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur (voir figure 3 à la page suivante).

Les recommandations par pays adressées à la France dans le cadre du Semestre européen de 2019 invitaient notamment le pays «à remédier aux pénuries et aux inadéquations de compétences.» (Conseil de l'UE, 2019).

---

<sup>6</sup> Le 19 novembre 2018, les autorités ont annoncé que les frais seraient portés à 2 770 EUR pour les étudiants de licence et à 3 770 EUR pour les étudiants de master. L'augmentation pour le niveau du doctorat a été abandonnée.

**Graphique 3 Taux d'emploi des diplômés récents par niveau de la CITE, 2018**


Source: Eurostat, EFT, 2018.

**La mise en œuvre de la réforme de l'EFP adoptée en 2018 bat son plein (Commission européenne, 2018).** *France Compétences*, la nouvelle agence nationale chargée des compétences est active sur plusieurs fronts tels que la modernisation du système de certification professionnelle (Ministère du travail, 2019a). En 2019, les organismes finançant l'EFP ont été restructurés en onze *opérateurs de compétences*, chargés de financer l'apprentissage, de soutenir les branches professionnelles et les employeurs (en particulier les PME) dans la conception des certifications, d'anticiper les besoins en matière de compétences et d'améliorer l'accès à la formation (Ministère du travail, 2019b). Parmi les caractéristiques essentielles de la réforme de l'apprentissage figurent de nouvelles incitations pour les apprentis et les entreprises, la prime à l'apprentissage pour les PME et les premiers niveaux de qualification, ainsi que la conception conjointe de cours professionnels par l'État et les branches professionnelles (Gouvernement, 2019c). La loi vise également à améliorer l'attractivité de l'EFP, notamment au moyen d'un programme préparatoire conçu pour attirer les jeunes peu qualifiés et les résidents des zones urbaines ou rurales défavorisées.

**Une transformation systémique de l'EFP secondaire supérieur en milieu scolaire s'opère actuellement.** Les nouvelles réformes prévues pour 2019 portent sur des approches pédagogiques innovantes, une meilleure adaptation des offres sectorielles aux tendances du marché du travail et de nouveaux diplômes dans les domaines prioritaires pour l'économie, une amélioration de l'articulation entre les enseignements généraux et les enseignements professionnels et l'introduction de l'apprentissage dans tous les lycées professionnels. Une nouvelle génération de campus pour les professions et les qualifications sont actuellement mis sur pied, avec le soutien fourni dans le cadre du plan. L'objectif est d'ouvrir au moins trois nouveaux campus dans chaque région d'ici à 2022 (MEN, 2019d).

**La formation des enseignants est un des grands défis de l'agenda social 2018-2019.** La redéfinition de la formation initiale et continue des enseignants et des formateurs de l'EFP et le soutien à la professionnalisation des autres prestataires de formation font l'objet d'un rapport commandé par le ministère de l'éducation nationale.

### Encadré 2: Projet «Développement de l'employabilité des jeunes sur les métiers de la couture et de la mode» financé par le Fonds social européen (FSE) dans le pays de Santerre Haute Somme

En 2017 et 2018, la *Maison pour l'Entreprise, l'Emploi et la Formation Santerre Haute Somme* a mené un vaste projet destiné à soutenir les jeunes de 16 à 25 ans intéressés par les métiers de la mode et les métiers connexes. Doté d'un budget de 200 000 EUR (dont 117 000 EUR apportés par le Fonds social européen), le projet a connu son point d'orgue en décembre 2018 avec un événement baptisé «*La nuit de la mode*», coorganisé par 70 jeunes.

## 8. Développer la formation des adultes

**Les travaux sur l'amélioration des compétences et la requalification pourraient être renforcés.** En 2018, la proportion d'adultes sans au moins un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur était relativement élevée (20,6 % contre 21,9 % en moyenne dans l'UE). La probabilité que les adultes en France mettent fréquemment à jour leurs connaissances et compétences dans le cadre de l'éducation et de la formation des adultes était plus élevée que la moyenne de l'UE: 18,6 % des adultes âgés de 25 à 64 ans avaient eu une expérience d'apprentissage récente, au cours des 4 dernières semaines, contre 11,1 % pour la moyenne de l'UE. En 2017, 71 640 adultes âgés de 25 ans ou plus ont acquis un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, ce qui ne représente qu'un petit pourcentage des 7,2 millions d'adultes (âgés de 25 à 64 ans) n'ayant qu'un faible niveau d'instruction (bien que leur nombre diminue: 6,9 millions en 2018). Ce constat est particulièrement inquiétant au vu du nombre beaucoup plus restreint d'emplois ne nécessitant qu'un faible niveau d'instruction (2,6 millions en 2017).

**Les travaux sont en cours pour mettre à jour le compte personnel de formation conformément à la loi de 2018.** Les comptes sont désormais crédités en euros plutôt qu'en heures. Des changements au niveau de l'assurance de la qualité des formations sont également opérés dans la perspective de la certification obligatoire des prestataires de formation (2021) (Cedefop ReferNet, 2018).

**Le soutien à la transition professionnelle est en augmentation.** À partir de 2020, de nouveaux prestataires de services d'orientation professionnelle gratuits et personnalisés seront sélectionnés dans chaque région (Ministère du travail, 2019c). Le programme *Pro-A* permet aux salariés d'avoir accès à un programme de formation dans le cadre de l'apprentissage, tout en conservant leur contrat de travail et leur salaire.

**Le plan d'investissement dans les compétences finance des expériences innovantes.** Il soutiendra l'accès à la formation pour les demandeurs d'emploi peu qualifiés et les jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) au niveau national et régional et élargira le projet pilote «*Actions de formation en situation de travail*», qui a été couronné de succès (Ministère du travail, 2018).

**Le perfectionnement professionnel pour les formateurs d'adultes devrait se renforcer avec la réforme en cours.** *France Compétences* assurera une supervision étroite du secteur dans le cadre de ses activités sur l'assurance de la qualité.

## 9. Références

Cedefop (à venir). *Developments in vocational education and training policy in 2015-19: France*. Cedefop monitoring and analysis of VET policies.

Cedefop (à venir). *Vocational education and training in France: short description*. Luxembourg: Office des publications

Cedefop ReferNet (2018), *France: two years of personal training accounts — a review*. <https://www.cedefop.europa.eu/fr/news-and-press/news/france-two-years-personal-training-accounts-review>

CNESCO (2018), *Éducation et territoires — Panorama des inégalités scolaires d'origine territoriale dans les collèges d'Île-de-France*. Octobre 2018. [http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/10/181025\\_Cnesco\\_synthese\\_IDF.pdf](http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/10/181025_Cnesco_synthese_IDF.pdf)

Conseil de l'Union européenne (2019), *Recommandation du Conseil concernant le programme national de réforme de la France pour 2019 et portant avis du Conseil sur le programme de stabilité de la France pour 2019*. <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-10163-2019-INIT/fr/pdf>

DEPP (2018a), *Les personnels du ministère de l'Éducation nationale en 2016-2017, Note d'information N° 18.12*. Juin 2018. [https://cache.media.education.gouv.fr/file/2018/57/0/depp-ni-2018-18-12-les-personnels-du-ministere-de-l-education-nationale-en-2016-2017\\_966570.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/2018/57/0/depp-ni-2018-18-12-les-personnels-du-ministere-de-l-education-nationale-en-2016-2017_966570.pdf)

- DEPP (2018b), *L'éducation prioritaire — État des lieux, Note d'information N° 18.02*. Février 2018. [https://cache.media.education.gouv.fr/file/2018/68/4/depp-ni-2018-18-02-l-education-prioritaire-etat-des-lieux\\_896684.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/2018/68/4/depp-ni-2018-18-02-l-education-prioritaire-etat-des-lieux_896684.pdf)
- DEPP (2019a), *Les personnels de l'Éducation nationale en 2017-18, Note d'information N° 19.18*. Juin 2019. <https://www.education.gouv.fr/cid92534/les-personnels-de-l-education-nationale-en-2017-2018.html>
- DEPP (2019b), *Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré: la baisse des effectifs devrait se poursuivre jusqu'en 2023. Note d'information No 19.05*. Mars 2019. <https://www.education.gouv.fr/cid58840/previsions-d-effectifs-d-eleves-du-premier-degre-la-baisse-des-effectifs-devrait-se-poursuivre-jusqu-en-2023.html>
- DEPP (2019c), *Prévisions des effectifs du second degré pour les années 2019 à 2023. Note d'information No 19.06*. Mars 2019. <https://www.education.gouv.fr/cid78621/prevision-des-effectifs-du-second-degre-pour-les-annees-2019-a-2023.html>
- DEPP (2019d), *Dédoubllement des classes de CP en éducation prioritaire renforcée: première évaluation*. Consulté le 9 avril 2019. [https://www.education.gouv.fr/cid138289/dedoublement-des-classes-de-cp-en-education-prioritaire-renforcee-premiere-evaluation.html#Synthese\\_des\\_resultats](https://www.education.gouv.fr/cid138289/dedoublement-des-classes-de-cp-en-education-prioritaire-renforcee-premiere-evaluation.html#Synthese_des_resultats)
- Eduveille (2019), *Une formation continue des enseignant.e.s qui reste à asseoir?* 25 mars 2019. <https://eduveille.hypotheses.org/13608>
- Commission européenne (2017), *Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2017 — Analyse par pays*. <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/6e709b4c-bac0-11e7-a7f8-01aa75ed71a1/language-en>
- Commission européenne (2018), *Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2018 — Analyse par pays*. <https://ec.europa.eu/education/sites/education/files/document-library-docs/volume-2-2018-education-and-training-monitor-country-analysis.pdf>
- Commission européenne (2019), *Rapport 2019 pour la France*. [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file\\_import/2019-european-semester-country-report-france\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/2019-european-semester-country-report-france_fr.pdf)
- Eurydice (2018), *Salaires et allocations des enseignants et des chefs d'établissement en Europe 2016/2017*. 5 octobre 2018. [https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/teachers-and-school-heads-salaries-and-allowances-europe-201617\\_en](https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/teachers-and-school-heads-salaries-and-allowances-europe-201617_en)
- Gouvernement (2018), *Stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux*. [https://ressources.campusfrance.org/agence\\_cf/plaquettes/fr/Dossier\\_presse\\_Strategie\\_attractivite\\_etudiants\\_internationaux\\_fr.pdf](https://ressources.campusfrance.org/agence_cf/plaquettes/fr/Dossier_presse_Strategie_attractivite_etudiants_internationaux_fr.pdf)
- Gouvernement (2019a), *Compte rendu du Conseil des Ministres du 19 septembre 2018 — La rentrée universitaire*. [https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2018-09-19/la-rentree-universitaire?utm\\_source=emailing&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=conseil\\_ministre\\_20180919](https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2018-09-19/la-rentree-universitaire?utm_source=emailing&utm_medium=email&utm_campaign=conseil_ministre_20180919)
- Gouvernement (2019b), *Compte rendu du Conseil des ministres du 15 mai 2019 — Mise en œuvre de Parcoursup*. <https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2019-05-15/mise-en-uvre-de-parcoursup>
- Gouvernement (2019c), *Réforme apprentissage. Le projet de loi du Gouvernement*. Consulté le 25 avril 2019. <http://www.reformeapprentissage.fr/gouvernement/>
- IGEN-IGNAENR (2017), *Évaluation de la politique publique sur la formation continue des professeurs du premier degré — Rapport de diagnostic*. Rapport No 2017-035. Juin 2017. [https://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/92/8/IGEN-IGAENR-2017-035-Evaluation-politique-publique-formation-continue-professeurs-premier-degre-rapport-diagnostic\\_884928.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/92/8/IGEN-IGAENR-2017-035-Evaluation-politique-publique-formation-continue-professeurs-premier-degre-rapport-diagnostic_884928.pdf)
- MEN (2018a), *Prime REP+: mise en place dès la rentrée 2018*. 2 juillet 2018. <https://www.education.gouv.fr/cid132451/prime-rep-mise-en-place-des-la-rentree-2018.html>
- MEN (2019a), *Devenir enseignant: une meilleure formation initiale et des parcours plus attractifs pour entrer dans le métier*. 21 février 2019. <https://www.education.gouv.fr/cid139256/devenir-enseignant-une-meilleure-formation-initiale-et-des-parcours-plus-attractifs-pour-entrer-dans-le-metier.html>
- MEN (2019b), *Projet de loi de finances 2019*. Consulté le 25 avril 2019. <https://www.education.gouv.fr/cid134358/projet-de-loi-de-finances-2019.html>
- MEN (2019c), *Le numérique au service de l'École de la confiance*. Consulté le 2 mai 2019 <https://www.education.gouv.fr/cid133192/le-numerique-service-ecole-confiance.html>
- MEN (2019d), *Voie professionnelle: quelles nouveautés?* Consulté le 25 avril 2019. <http://quandjepasselebac.education.fr/voie-pro-nouveautes-12-points/>
- MESRI (2018), *Investissements d'avenir — Lancement de l'appel à projets Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation*. 12 décembre 2018. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid137175/lancement-de-l-appel-a-projets-poles-pilotes-de-formation-des-enseignants-et-de-recherche-pour-l-education.html>
- MESRI (2019a), *Enseignement supérieur — 13 campus connectés à la rentrée 2019: rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires*. 8 mai 2019. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid141494/13-campus-connectes-a-la-rentree-2019-rapprocher-l-enseignement-superieur-de-tous-les-territoires.html>
- MESRI (2019b), *Entrepreneuriat étudiant. L'esprit d'entreprendre, le plan en faveur de l'entrepreneuriat étudiant*. 2 mai 2019 [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid141329/-l-esprit-d-entreprendre-le-plan-en-faveur-de-l-entrepreneuriat-etudiant.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid141329/-l-esprit-d-entreprendre-le-plan-en-faveur-de-l-entrepreneuriat-etudiant.html)
- Ministère de l'action et des comptes publics (2018), *Projet de loi de finances pour 2019. Rapport économique, social et financier (Perspectives économiques et des finances publiques)*. Consulté le 30 avril 2019. <https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/documents-budgetaires/lois-projets-lois-documents-annexes-annee/exercice-2019/projet-loi-finances-2019#.XO1P6kxuJPY>
- Ministère de l'économie et des finances (2019), *Trésor-Eco No 235 — Comment renforcer l'efficacité de la dépense publique pour l'éducation?* 29 janvier 2019. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2019/01/29/tresor-eco-n-235-comment-renforcer-l-efficacite-de-la-dépense-publique-pour-l-education>

Ministère du travail (2018), *Rapport: l'expérimentation relative aux «actions de formation en situation de travail (AFEST)»* 9 juillet 2018. <https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-doc/documentation-et-publications-officielles/rapports/article/rapport-l-expérimentation-relative-aux-actions-de-formation-en-situation-de>

Ministère du travail (2019a), *France Compétences* — Consulté le 23 mai 2019. <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/agences-et-operateurs/article/france-competences>

Ministère du travail (2019b), *Les opérateurs de compétences (OPCO)*, 3 avril 2019. <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/article/les-operateurs-de-competences-opco>

Ministère du travail (2019c), *Conseil en évolution professionnelle. Publication de l'avis de marché pour sélectionner les opérateurs régionaux du CEP pour les actifs occupés hors agents publics*, 10 avril 2019. <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/conseil-en-evolution-professionnelle-publication-de-l-avis-de-marche-pour>

OCDE (2018a), *Regards sur l'éducation 2018: les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/regard-sur-l-education-2018\\_eag-2018-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/regard-sur-l-education-2018_eag-2018-fr)

OCDE (2018b), *Effective Teacher Policies: Insights from PISA*, PISA, Édition OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264301603-en>

OCDE (2019), *Résultats de TALIS 2018 (Volume I): Des enseignants et chefs d'établissement en formation à vie, TALIS*. <http://www.oecd.org/education/talis/>

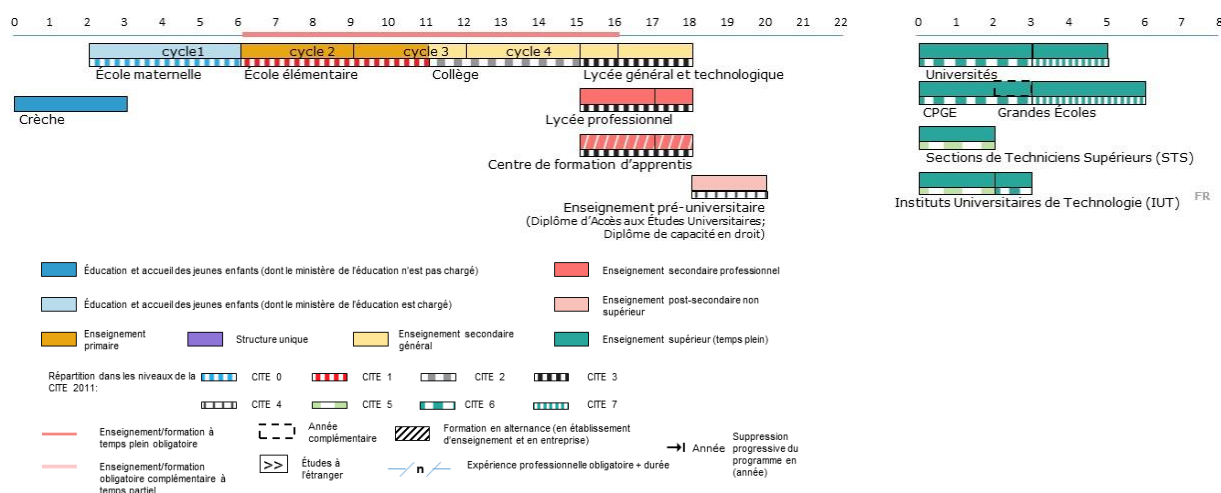
OpinionWay (2017), *Étude sur l'éducation prioritaire — Regards croisés entre les parents et les enseignants*, décembre 2017. <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-10/20181017-etude-OpinionWay-education-prioritaire.pdf>

Représentation permanente de la France auprès de l'UE (2019), *54 candidatures pour la création d'Universités européennes. Communiqué de presse du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*, 8 mars 2019. <https://ue.delegfrance.org/54-candidatures-deja-deposees>

## Annexe I: Sources des indicateurs clés

Indicateur	Eurostat, code des données en ligne
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation	edat_lfse_14 + edat_lfse_02
Diplômés de l'enseignement supérieur	edat_lfse_03 + edat_lfs_9912
Éducation et accueil des jeunes enfants	educ_uoe_enra10
Maîtrise insuffisante en lecture, mathématiques et sciences	OCDE (PISA)
Taux d'emploi des diplômés récents	edat_lfse_24
Participation des adultes à l'éducation et à la formation	trng_lfse_03
Dépenses publiques au titre de l'éducation en % du PIB	gov_10a_exp
Dépenses au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève	educ_uoe_fini04
Mobilité à des fins d'apprentissage:	
- Diplômés mobiles en vue de l'obtention d'un diplôme	Calculs du JRC sur la base de données d'Eurostat/de l'ISU/de l'OCDE
- Diplômés mobiles en vue de l'obtention de crédits	

## Annexe II: Structure du système éducatif



Source: Commission européenne/EACEA/Eurydice, 2018. Structure des systèmes éducatifs européens 2018/19: diagrammes. Eurydice Faits et chiffres. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

Toute observation ou question relative à ce rapport est la bienvenue et peut être envoyée par courrier électronique à:  
Christèle DUVIEUSART  
[Christele.Duvieusart@ec.europa.eu](mailto:Christele.Duvieusart@ec.europa.eu)  
ou  
[EAC-UNITE-A2@ec.europa.eu](mailto:EAC-UNITE-A2@ec.europa.eu)





## Synthèse

Parmi tous les facteurs intervenant dans l'environnement scolaire, les enseignants sont considérés comme ayant la plus grande influence sur les résultats d'apprentissage des élèves. Dans le même temps, plus de 60 %<sup>7</sup> des dépenses publiques d'éducation dans l'UE sont allouées aux enseignants. Tout effort politique visant à améliorer les résultats scolaires — ou l'efficacité de l'éducation et de la formation — doit examiner de près le rôle des enseignants et chercher des moyens de les aider à exceller dans leur profession exigeante. De nouvelles données issues de l'enquête TALIS de l'OCDE permettent de mieux comprendre la situation des enseignants. Les données de l'enquête récente ont été utilisées pour l'élaboration du rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019, qui contient une analyse spécifique des enseignants dans l'UE. En tant que source unique d'information sur les motivations des enseignants, l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi que les carrières, les nouvelles données issues de l'enquête TALIS 2018 peuvent aider les décideurs politiques à exploiter pleinement le potentiel des enseignants en prévenant et en résolvant les problèmes.

Après la partie consacrée aux enseignants, le rapport de suivi 2019 s'emploie à analyser les objectifs existants adoptés par le Conseil de l'Union européenne conformément au cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation 2020 (ci-après les «critères de référence de l'UE»). Cette partie du rapport présente les dernières données sur la participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance; les jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation; le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur; la maîtrise insuffisante des compétences de base; les taux d'emploi des jeunes diplômés; l'éducation et la formation des adultes; et la mobilité à des fins d'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Ensuite, le rapport de suivi 2019 propose une analyse des indicateurs d'éducation utilisés dans d'autres priorités bien établies ou émergentes, y compris l'éducation à l'esprit d'entreprise; l'éducation numérique; le multilinguisme. La dernière partie du rapport est consacrée à l'analyse des investissements publics dans l'éducation et la formation.

### Au cœur de l'apprentissage: les enseignants

Dans l'ensemble de l'UE, les systèmes éducatifs sont confrontés à un certain nombre de défis liés aux enseignants. Plusieurs pays sont déjà confrontés ou vont faire face à une pénurie d'enseignants, soit de manière généralisée, soit dans des domaines spécifiques (en général les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques); soit dans des régions géographiques particulières. Compte tenu de la proportion d'enseignants âgés de 50 ans ou plus, les 23 pays de l'UE participant à l'enquête TALIS 2018 devront renouveler environ un tiers de leur population enseignante au cours des dix prochaines années. Au moins cinq pays de l'UE devront renouveler environ la moitié de leurs enseignants du niveau secondaire au cours de la même période (Italie, Bulgarie, Lituanie, Estonie, Grèce et Lettonie; il en va de même pour les enseignants du niveau primaire dans les trois premiers pays).

Pour réussir à renouveler la population enseignante, il faut agir sur des facteurs clés tels que le nombre d'étudiants qui décident de s'engager dans des études leur permettant de devenir enseignants, le nombre de nouveaux enseignants qui commencent à travailler et le nombre d'enseignants qui arrêtent de travailler. Pour relever ce défi, il est nécessaire d'améliorer l'attrait

---

<sup>7</sup> Calcul de la DG EAC sur la base des statistiques des finances publiques générales d'Eurostat, année de référence 2017 (gov\_10a\_exp).

de la profession et d'offrir de bonnes conditions de travail pour une activité professionnelle soutenue.

Selon les données de l'enquête, seuls 18 % des enseignants du premier cycle du secondaire dans l'UE considèrent que leur profession est valorisée par la société; et leur proportion diminue avec leur nombre d'années d'expérience dans l'enseignement. De même, la proportion d'enseignants qui choisiraient encore de travailler en tant qu'enseignants diminue de manière significative, dans plusieurs pays de l'UE, parmi les enseignants plus expérimentés. D'une manière générale, c'est un défi particulier d'attirer les hommes dans l'enseignement; et notamment dans l'enseignement primaire et préprimaire, où la proportion d'enseignantes atteint respectivement 85 % et 96 %.

Les salaires des enseignants ne se comparent pas toujours favorablement aux salaires des autres professionnels ayant les mêmes qualifications. Dans quatre pays (Tchéquie, Slovaquie, Italie et Hongrie) parmi les pays de l'UE pour lesquels des données sont disponibles, les enseignants de tous les niveaux scolaires gagnent moins de 80 % de ce que gagnent les autres diplômés de l'enseignement supérieur. Dans la plupart des États membres, les enseignants du primaire (et notamment de l'enseignement préprimaire) gagnent moins que les enseignants du secondaire. Dans l'enseignement secondaire, le salaire statutaire des enseignants a tendance à être plus élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle.

On observe également des pénuries d'enseignants dotés de profils spécifiques. Près de 40 % des chefs d'établissements du premier cycle du secondaire dans l'UE déclarent que le manque d'enseignants assurant la prise en charge d'élèves ayant des besoins spécifiques nuit à la qualité de l'enseignement dans leur établissement. Les chefs d'établissement attirent également l'attention sur les pénuries d'enseignants possédant des compétences pour enseigner dans un environnement multiculturel ou multilingue (les pénuries les plus importantes sont observées en France, en Italie et au Portugal); et des compétences pour enseigner aux élèves issus de familles défavorisées sur le plan socioéconomique (les principales pénuries sont enregistrées en France, en Italie et au Portugal). Ce deuxième type de pénurie est dû au changement (évolution technologique; diversité croissante dans les salles de classe) et met en avant la nécessité d'améliorer la formation (initiale et continue).

En outre, face à l'évolution du contexte technologique et démographique, les enseignants ont plus que jamais besoin de nouvelles compétences, notamment pour faire face à la diversité culturelle et linguistique en classe, enseigner dans un environnement à forte composante technologique et adopter des pratiques d'enseignement collaboratif. Alors que 92 % des enseignants déclarent participer régulièrement à des activités de développement professionnel, 21 % d'entre eux déclarent avoir besoin d'une formation supplémentaire pour enseigner aux élèves ayant des besoins spécifiques; 16 % déclarent avoir besoin d'une formation supplémentaire sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins d'enseignement; et environ 13 % déclarent avoir besoin d'une formation supplémentaire pour enseigner dans des environnements multilingues et multiculturels.

## **Participation croissante à l'éducation et niveau d'instruction: principales réalisations de la dernière décennie**

Au cours de la dernière décennie, l'UE a connu une augmentation considérable du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et a atteint son objectif d'avoir au moins 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population âgée de 30 à 34 ans, contre 32 % en 2009. Malgré cette augmentation, des schémas d'inégalité apparaissent clairement dans les niveaux d'éducation. Par exemple, en moyenne, le nombre de femmes diplômées de l'enseignement supérieur (45,8 %) est supérieur à celui des hommes (35,7 %), et l'écart n'a cessé de se creuser ces dernières années. En général, les femmes terminent leurs études supérieures plus tôt que les hommes. Par ailleurs, les jeunes adultes nés dans le pays faisant rapport ou ailleurs dans l'UE obtiennent plus de diplômes que leurs pairs originaires de pays tiers (41,0 % contre 35,8 % respectivement). Cependant, une vue d'ensemble des mesures politiques visant à accroître le nombre de diplômés

de l'enseignement supérieur montre que moins de la moitié des pays de l'UE fixent des objectifs spécifiques pour soutenir la participation à l'enseignement supérieur des groupes sous-représentés, comme les personnes handicapées, les migrants ou les étudiants issus de milieux défavorisés.

Le taux de fréquentation des enfants à partir de 4 ans à l'éducation de la petite enfance a augmenté et est aujourd'hui de pratiquement 100 %. Les taux de participation à l'éducation de la petite enfance sont également élevés chez les enfants à partir de l'âge de 3 ans. Cependant, le taux de participation de 90 % observé au sein de l'ensemble de la population diminue pour atteindre 77,8 % dans le groupe des enfants exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Il a été constaté que le fait de fréquenter l'école au cours des premières années de la vie permet d'atteindre de meilleurs résultats d'apprentissage plus tard dans la vie, en particulier pour les enfants issus de familles défavorisées sur le plan socio-économique. Il convient donc de relever le défi qui consiste à garantir l'égalité d'accès à l'éducation au cours des premières années.

Depuis le lancement du cadre stratégique de l'UE pour la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en 2009, la proportion de jeunes adultes quittant l'enseignement et la formation sans obtenir au moins un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a considérablement diminué. Néanmoins, au niveau de l'UE, ce processus s'est interrompu après 2016. Si l'on compare 2016 et 2018, cet indicateur a progressé dans de grands pays comme l'Espagne ou la Pologne, ainsi que dans d'autres pays comme la Roumanie, les Pays-Bas et le Portugal. Toutefois, cette progression a été contrebalancée par des évolutions négatives dans d'autres pays — par exemple en Italie, en Suède, au Danemark, en Slovaquie et en Estonie (par ordre décroissant selon la taille de la population). En outre, au cours des deux dernières années, les taux de décrochage scolaire ont augmenté tant pour les jeunes adultes nés dans l'UE (entre 2016 et 2017) que pour ceux nés dans des pays tiers (entre 2017 et 2018). La réduction du taux de décrochage scolaire reste une priorité et un objectif de l'UE, car les personnes quittant l'éducation et la formation avant d'obtenir leur diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire seront confrontées à des taux d'emploi moins élevés et des taux de participation plus faibles dans l'éducation et la formation des adultes.

## **Le principal défi pour la prochaine décennie: améliorer les résultats d'apprentissage dans les établissements scolaires et accroître la participation des adultes à l'éducation et la formation**

La participation à l'éducation peut se mesurer en se fondant sur les données relatives au nombre d'inscriptions, aux qualifications ou aux tests de performance. Ces derniers montrent qu'il est toujours extrêmement difficile de faire baisser le nombre de jeunes âgés de 15 ans ayant des résultats scolaires insuffisants, de manière à atteindre l'objectif de l'UE de moins de 15 % d'ici à 2020<sup>8</sup>, en particulier pour les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés. Le fait d'être incapable d'accomplir des tâches élémentaires en mathématiques, en lecture ou en sciences à l'âge de 15 ans a une incidence sur les possibilités de l'élève de continuer à étudier, de trouver et de conserver un emploi plus tard dans la vie, de faire face à une évolution technologique rapide et de devenir un citoyen. Entre 2012 et 2015, l'UE s'est en fait éloignée de cet objectif. Environ un cinquième des élèves de l'UE sont incapables d'accomplir des tâches élémentaires de lecture, et cette proportion est légèrement plus élevée pour les sciences et les mathématiques (données de 2015). Bien que vivant dans des conditions moins favorables voire, parfois défavorables, environ un quart des élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés nés dans un autre pays sont considérés comme résilients sur le plan scolaire. Parmi les facteurs individuels associés à une plus grande résilience figurent des attentes élevées en matière de réussite scolaire, et non pas le redoublement de classes; alors que le désengagement scolaire (par exemple le fait de sécher les cours et ou d'abuser de substances) a une incidence négative sur la résilience. Au niveau des

<sup>8</sup> Les données pour ce critère de référence proviennent de l'enquête PISA de l'OCDE. Les élèves dont les résultats ne leur permettent pas d'atteindre le niveau 2 sont considérés comme ayant des résultats insuffisants.

établissements scolaires, le recours à des évaluations scolaires, le fait de mettre en lien les résultats des tests des élèves et les performances des enseignants, la mise à disposition de salles d'étude adéquates et le fait d'être entourés d'élèves ayant un statut socio-économique plus élevé sont autant de facteurs corrélés positivement avec la résilience.

Au fil des ans, la part des adultes ayant participé à une action d'éducation et de formation au cours des quatre dernières semaines dans l'UE a connu une croissance limitée, passant de 9,5 % en 2008 à 11,1 % en 2018. En outre, dans pratiquement tous les pays de l'UE, les personnes ayant quitté le système éducatif en étant peu ou pas qualifiées — celles qui ont le plus besoin d'un accès à l'éducation et à la formation — sont les moins susceptibles d'en bénéficier. L'âge et le niveau d'instruction ont une incidence sur la participation des adultes à l'éducation et la formation. Les jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) sont quatre fois plus susceptibles de participer à l'éducation et à la formation que les personnes âgées de 55 à 64 ans. De même, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont quatre fois plus susceptibles de participer à des actions d'éducation et de formation que les titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

## Développer les compétences pour la vie future et l'emploi

Les travaux de recherche ont depuis longtemps démontré les résultats positifs de la possibilité d'étudier à l'étranger. La mobilité transnationale à des fins d'apprentissage est associée à une mobilité future, à des revenus plus élevés et à un risque de chômage plus faible. «Faire de la mobilité à des fins d'apprentissage une réalité pour tous» est l'un des objectifs de l'espace européen de l'éducation<sup>9</sup>. En 2017, 11,6 % des diplômés de l'enseignement supérieur étaient «mobiles», ce qui signifie qu'ils ont fait toutes leurs études ou une partie de leurs études à l'étranger. Environ 8 % d'entre eux se trouvaient à l'étranger pour des périodes de courte durée, tandis que 3,6 % ont obtenu leur diplôme dans un autre pays. Le programme Erasmus+ a soutenu environ la moitié des périodes d'études de courte durée passées à l'étranger par des diplômés de l'UE. Dans l'ensemble, le Luxembourg, Chypre, les Pays-Bas et la Finlande (par ordre décroissant) ont des pourcentages élevés de diplômés mobiles. En ce qui concerne la mobilité entrante, qui représente le nombre d'étudiants entrant dans un pays pour une période d'études, elle peut être considérée comme une mesure de l'attrait du système éducatif. Concernant cet indicateur, le Royaume-Uni est en tête, à la fois en pourcentage des diplômés entrants et en chiffres absolus.

Il existe un certain nombre de compétences clés (ou une combinaison de connaissances, de compétences et d'attitudes) qui peuvent favoriser les chances d'une personne dans la vie, faciliter sa transition vers le marché du travail et améliorer ses perspectives d'emploi. Ainsi, le fait de participer à une formation à l'entrepreneuriat augmente de 35 % en moyenne la probabilité d'exercer des activités entrepreneuriales plus tard au cours de la vie. Sur ce chiffre de 35 %, une hausse de 7 points de pourcentage résulte de l'amélioration de la perception qu'ont les participants de leurs compétences entrepreneuriales. Toutefois, les données disponibles montrent que la participation à une formation à l'entrepreneuriat dans l'UE est la plupart du temps facultative, et seuls quelques pays la rendent obligatoire.

En outre, le potentiel des technologies numériques pour améliorer les pratiques éducatives est entravé par des difficultés auxquelles les systèmes éducatifs sont encore confrontés. Pour réussir

---

<sup>9</sup> En novembre 2017, les dirigeants de l'UE se sont réunis à Göteborg pour examiner la dimension sociale de l'Europe, y compris l'éducation et la culture. Dans le cadre du débat sur l'avenir de l'Europe, la Commission a exposé sa vision et ses mesures concrètes pour créer un espace européen de l'éducation d'ici à 2025. L'un des principaux objectifs de l'espace européen de l'éducation est de «faire de la mobilité une réalité pour tous», en s'appuyant sur les expériences positives du programme Erasmus+ et du corps européen de solidarité et en étendant la participation à ces programmes, ainsi qu'en créant une carte européenne de l'étudiant pour offrir un nouveau moyen convivial de stocker des informations sur les résultats universitaires d'un étudiant. D'autres mesures visant à stimuler la mobilité dans le cadre de l'espace européen de l'éducation comprennent le lancement de nouveaux processus visant à garantir la reconnaissance mutuelle des diplômes; l'amélioration de l'apprentissage des langues; la création d'un réseau d'universités européennes; et le soutien aux enseignants et à leur mobilité.

leur transformation numérique, les établissements scolaires doivent soutenir les compétences numériques des enseignants à des fins pédagogiques, concevoir des approches pédagogiques innovantes et fournir des équipements numériques ainsi qu'une meilleure connectivité. Il convient de procéder au renforcement des capacités aux fins de l'évaluation numérique pour les apprenants, les enseignants, les établissements scolaires et les systèmes éducatifs.

De plus, le multilinguisme peut améliorer les perspectives d'emploi des personnes concernées. Dans l'ensemble de l'Europe, entre 2005 et 2015, le nombre d'élèves qui ont bénéficié de l'apprentissage obligatoire des langues a augmenté tant dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. En ce qui concerne l'enseignement primaire, 83,7 % des élèves ont appris au moins une langue étrangère en 2014, contre 67,3 % près de dix ans auparavant. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 59 % des élèves ont appris deux langues à l'école en 2015, contre 46,7 % en 2005.

Après avoir atteint son point le plus bas en 2013 (75,4 %), le taux d'emploi des jeunes diplômés n'a cessé d'augmenter dans l'UE. Avec 81,6 % en 2018, le taux est désormais proche du niveau d'avant la crise de 2008 (82 %). Toutefois, certains pays souffrent encore des effets de la crise sur l'employabilité des jeunes diplômés, en particulier la Grèce et l'Italie, où les taux d'emploi des jeunes diplômés sont d'environ 55 %. Par rapport aux diplômés de l'enseignement secondaire titulaires d'une qualification professionnelle, les personnes possédant une qualification générale entrent moins facilement sur le marché du travail (66,3 % contre 79,5 %). Les taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur étaient de 85,5 % en 2018.

## Investissement public dans l'éducation

En 2017, les États membres de l'UE ont investi, en moyenne, 4,6 % de leur produit intérieur brut (PIB) dans leurs systèmes éducatifs. Cette proportion a diminué légèrement mais constamment au cours des dernières années, puisqu'elle s'établissait à 4,9 % en 2014. En moyenne, les pays de l'UE consacrent environ un tiers de leurs dépenses publiques d'éducation à l'enseignement préprimaire et primaire; 41 % à l'enseignement secondaire; et 15 % à l'enseignement supérieur. Si l'on examine les différents secteurs de l'éducation, les dépenses réelles consacrées à l'enseignement secondaire et post-secondaire ont diminué (-1,3 %, entre 2016 et 2017) et augmenté dans l'enseignement préprimaire et primaire (+ 1,4 %), ainsi que dans l'enseignement supérieur (+ 1,7 %).

Jusqu'à présent, l'évolution des dépenses consacrées à l'éducation a été largement indépendante de l'évolution démographique, à l'exception partielle des dépenses consacrées à l'enseignement supérieur. En raison du déclin prévisible des tranches d'âge scolaire dans de nombreux pays de l'UE, même des dépenses constantes en matière d'éducation sont susceptibles d'entraîner une augmentation des dépenses par élève.

## Principales constatations par pays

### Allemagne

L'Allemagne a annoncé des investissements importants dans la numérisation, l'enseignement supérieur et la recherche au cours des dix prochaines années, mais aussi dans l'enseignement scolaire. L'Allemagne se prépare à un changement fondamental dans les compétences de sa main-d'œuvre en mettant en œuvre des initiatives numériques et en réorientant le système d'éducation et de formation des adultes. Le personnel enseignant vieillit et l'Allemagne est confrontée au défi de remplacer un grand nombre d'enseignants. Les jeunes issus de milieux socio-économiques défavorisés et/ou issus de l'immigration continuent d'accuser du retard s'agissant du niveau d'instruction.

### Autriche

Pour éviter une pénurie d'enseignants, l'Autriche doit attirer suffisamment d'étudiants dans la formation initiale des enseignants et améliorer le développement professionnel continu. Les investissements dans l'enseignement supérieur visent à améliorer l'environnement des études. L'amélioration des compétences numériques est une priorité du système d'éducation et de formation. L'interruption des réformes récentes peut affaiblir les efforts visant à intégrer les élèves issus de l'immigration et à améliorer les résultats scolaires des élèves issus de milieux socialement défavorisés.

### Belgique

La Communauté flamande (BE fl) mettra en œuvre des réformes à tous les niveaux de l'éducation, y compris dans la formation en alternance, à partir de septembre 2019. La Communauté française (BE fr) mettra également en œuvre des réformes scolaires, en commençant par des changements de gouvernance, puis le nouveau programme d'études commun étendu et la réforme de la formation initiale des enseignants à partir de septembre 2020. Les dépenses consacrées à l'éducation en Belgique sont parmi les plus élevées de l'UE, mais les résultats scolaires sont relativement faibles, ce qui laisse à penser qu'il est possible d'accroître l'efficacité et l'efficacé. Afin de réduire les inégalités et d'améliorer les résultats, les enseignants ont besoin d'un soutien accru pour gérer la diversité en classe. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé, mais il subsiste des disparités entre les régions et les groupes considérés.

### Bulgarie

La modernisation du système d'éducation et de formation se poursuit, tandis que la qualité, la pertinence pour le marché du travail et l'inclusion restent problématiques. L'évolution démographique et l'augmentation des pénuries de compétences donnent à penser que la Bulgarie doit investir davantage dans les compétences de sa main-d'œuvre actuelle et future. Il est grandement nécessaire de relever le niveau de qualification de la population adulte et de prévoir sa reconversion, alors que la participation à l'éducation et à la formation des adultes est faible. Le statut de la profession d'enseignant est peu valorisé, et le personnel enseignant vieillit. Les salaires sont en augmentation afin de renforcer l'attrait de la profession. Des mesures ont été prises pour accroître la pertinence de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) par rapport au marché du travail.

### Chypre

La profession d'enseignant est très attrayante. Les réformes visant à la moderniser sont prometteuses, mais doivent être poursuivies et étendues. Des réformes sont mises en œuvre pour promouvoir des services publics de qualité en matière d'éducation et d'accueil de la petite enfance. Toutefois, l'offre est insuffisante pour les premières années. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur a encore augmenté, mais la sous-utilisation des compétences reste un défi, compte tenu des spécificités du marché du travail chypriote. Des mesures ont été prises pour améliorer l'enseignement et la formation professionnels ainsi que l'éducation et la formation des adultes, mais l'attrait de ces deux secteurs et la participation à ceux-ci restent faibles.

## Croatie

La phase pilote de mise en œuvre de la réforme des programmes d'études et les préparatifs ambitieux en vue d'une mise en œuvre complète sont en cours. Des réformes sont en cours dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels. La participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance est freinée par la pénurie d'enseignants et le manque de places disponibles. Les projets visant à allonger la très courte durée moyenne d'enseignement pourraient contribuer à améliorer les résultats scolaires peu satisfaisants.

## Danemark

Les changements apportés à l'enseignement universitaire le rendent plus flexible et mieux adapté au marché du travail, mais il demeure nécessaire d'augmenter le nombre de diplômés en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM). Le nombre d'apprentissages a augmenté et des mesures sont prises pour promouvoir l'éducation et la formation des adultes. La réduction des dépenses consacrées à l'éducation a une incidence sur les établissements scolaires et les universités. Les résultats scolaires des jeunes issus de l'immigration varient considérablement d'une région à l'autre.

## Espagne

La profession d'enseignant est attrayante, mais les conditions de travail diffèrent d'une région à l'autre et entre les systèmes éducatifs publics et privés. Les dépenses privées dans l'éducation sont importantes, tandis que les dépenses publiques stagnent par rapport au PIB. Les réformes prévues, qui reflètent les incertitudes politiques, ont été freinées. Le processus de modernisation de l'enseignement et de la formation professionnels est en cours. La participation des adultes à l'éducation augmente lentement.

## Estonie

L'Estonie élabore actuellement une stratégie en matière d'éducation pour la période 2021-2035, qui vise à apporter des modifications progressives au système pour répondre aux changements intervenant sur le marché du travail et dans la société. En raison de l'évolution démographique et de la faible réactivité du système d'éducation et de formation aux besoins du marché du travail, l'alignement de l'offre de compétences et de la demande de main-d'œuvre reste un défi. Le vieillissement de la population enseignante, associé à la faible attractivité de la profession d'enseignant, constitue un défi à long terme pour le fonctionnement du système éducatif. La participation à l'éducation et à la formation des adultes a atteint un niveau record, mais le besoin de perfectionnement et de reconversion reste élevé.

## Finlande

Bien que le métier d'enseignant soit une profession prestigieuse et attrayante, on observe une pénurie d'enseignants pour la maternelle et l'éducation des élèves à besoins spécifiques. Les inégalités en matière d'éducation ont augmenté, et les dépenses consacrées à l'éducation ont diminué. De nouvelles mesures politiques visent à améliorer la qualité, l'efficacité et l'internationalisation de l'enseignement supérieur. La demande de diplômés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) est élevée et difficile à satisfaire. La mise en œuvre de la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels est en cours et des réformes sont prévues pour encourager l'éducation et la formation des adultes.

## France

Les travaux se poursuivent en vue d'améliorer les résultats scolaires et de réduire les inégalités, par le soutien du personnel enseignant ainsi que des mesures de financement. Une nouvelle loi sur l'enseignement prévoit un allongement de la scolarité et de la formation obligatoires, de 3 à 18 ans. Les autorités sont confrontées à la difficulté de combiner le rythme rapide des réformes avec la nécessité de consulter les parties prenantes pour garantir une appropriation satisfaisante et un effet optimal. La mise en œuvre de la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels est pleinement engagée.



## Grèce

La profession d'enseignant est très attrayante en Grèce, mais les possibilités d'améliorer le professionnalisme et les incitants en la matière font défaut. Les dépenses d'éducation sont moins élevées que dans la plupart des pays de l'UE et sont largement consacrées aux salaires. L'abandon scolaire a encore diminué, en particulier dans les régions rurales. Trouver un emploi à l'issue des études reste difficile, y compris pour les personnes hautement qualifiées. Des mesures visant à lutter contre l'exode des diplômés de l'enseignement supérieur sont mises en œuvre, mais l'internationalisation des universités grecques est peu développée.

## Hongrie

Des mesures récentes ont permis de relever le niveau de qualification du personnel dans l'éducation et l'accueil de la petite enfance. Les mesures visant à réduire les écarts de performance entre les élèves ont été renforcées. Les conditions d'admission à l'enseignement supérieur ont été rendues plus restrictives. Une nouvelle stratégie à moyen terme vise à moderniser l'enseignement et la formation professionnels ainsi que l'éducation et la formation des adultes.

## Irlande

L'Irlande dispose d'un cadre solide pour garantir le haut niveau de qualification des enseignants et projette en outre de répondre aux besoins émergents, notamment en ce qui concerne la pénurie d'enseignants. L'abandon scolaire a continué de diminuer et la participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance doit être soutenue par de nouveaux régimes nationaux. Malgré l'augmentation des dépenses publiques consacrées à l'éducation, les investissements dans l'enseignement supérieur n'ont pas suivi l'augmentation du nombre d'étudiants. L'Irlande met en œuvre des initiatives visant à mettre à niveau les compétences des adultes et à renforcer leur participation à l'éducation et à la formation, mais le nombre d'adultes peu qualifiés au sein de la population reste considérable.

## Italie

Les investissements de l'Italie dans l'éducation, en particulier dans l'enseignement supérieur, sont nettement inférieurs à la moyenne de l'UE. La proportion d'enseignants satisfaits de leur emploi est l'une des plus élevées de l'UE, mais seule une petite partie d'entre eux pensent qu'il s'agit d'une profession valorisée. La formation obligatoire par le travail dans l'enseignement et la formation professionnels pourrait contribuer à mieux structurer la formation des apprentis et à faciliter le passage de la formation à la vie professionnelle. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est faible et la transition entre les études et la vie professionnelle reste difficile, même pour les personnes hautement qualifiées.

## Lettonie

La Lettonie a déjà atteint et dépassé ses objectifs en matière d'éducation dans le cadre de la stratégie Europe 2020. La Lettonie devrait améliorer davantage les résultats d'apprentissage grâce au nouveau programme d'études axé sur les compétences, au renforcement de l'approche individuelle des élèves à risque et au soutien à l'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Le nombre d'inscriptions dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP) augmente et le taux d'emploi des diplômés de l'EFP s'améliore, bien que ces deux paramètres restent inférieurs à la moyenne de l'UE. Dans l'enseignement supérieur, l'augmentation progressive des investissements et les changements successifs en matière d'assurance de la qualité sont les bienvenus, mais le secteur reste fragmenté et la compétitivité internationale est faible.

## Lituanie

L'évolution actuelle de la population étudiante et du personnel enseignant demandent une stratégie globale de gestion de l'offre et de la demande des enseignants. L'amélioration des compétences clés et des qualifications appropriées demeure une priorité à tous les niveaux. La poursuite du développement des systèmes de suivi et d'évaluation peut contribuer à améliorer la qualité de l'éducation et de la formation. Des mesures ont été mises en place pour accroître l'efficacité globale

du système éducatif, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer leur mise en œuvre. Les mesures politiques visant à remédier à la faible participation à l'éducation et à la formation des adultes font défaut.

### Luxembourg

En 2018, l'assouplissement des conditions d'admission aux concours de recrutement des enseignants de l'éducation de la petite enfance et du niveau primaire a permis d'attirer davantage de candidats. Les résultats scolaires des élèves sont fortement influencés par leur capacité à s'adapter au système trilingue. Une réforme du processus d'orientation à la fin de l'enseignement primaire a peut-être renversé la tendance à orienter de nombreux élèves vers la filière la plus faible de l'enseignement secondaire. Les taux d'emploi des jeunes diplômés de tous les types d'enseignement sont nettement supérieurs à la moyenne de l'UE.

### Malte

Des travaux sont en cours pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'attrait de la profession. L'amélioration de la qualité des investissements dans l'éducation et le développement du suivi et de l'évaluation constituent des défis majeurs. Une participation accrue à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance et le nouveau système secondaire peuvent contribuer à réduire le nombre de jeunes quittant prématurément l'école. Bien que la participation à l'enseignement supérieur soit en augmentation, sa pertinence par rapport au marché du travail reste un défi.

### Pays-Bas

Le taux de décrochage scolaire est inférieur à l'objectif national dans le cadre de la stratégie Europe 2020, mais il a légèrement augmenté. Les Pays-Bas sont confrontés à une pénurie croissante d'enseignants, tant dans l'enseignement primaire que secondaire. Les accords de qualité 2019-2022 visent à améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels. L'enseignement supérieur néerlandais attire de plus en plus d'étudiants étrangers.

### Pologne

L'abandon scolaire continue de diminuer et la participation des enfants de moins de trois ans à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance reste faible. La réforme de l'enseignement supérieur a été lancée, apportant des changements majeurs au fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur. La mise en œuvre des changements dans le système scolaire en 2017 entraîne des défis organisationnels, financiers et liés aux programmes d'études. D'autres défis sont à relever en ce qui concerne la rémunération des enseignants, les pénuries émergentes ainsi que la formation initiale et continue. La participation à l'éducation et à la formation des adultes reste faible.

### Portugal

Les enseignants sont satisfaits de leur emploi, mais le vieillissement de la population enseignante, la proportion élevée de personnel non permanent et les faiblesses dans l'insertion et le développement professionnel continu continuent de poser des difficultés. Les investissements dans la modernisation des infrastructures sont insuffisants, en particulier en faveur de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance dans les régions métropolitaines. Les disparités régionales dans les résultats scolaires se réduisent et les taux de redoublement et d'abandon scolaire s'améliorent. Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté, mais la demande des entreprises en spécialistes des TIC dépasse l'offre. La proportion d'adultes peu qualifiés est importante, tandis que la participation à l'éducation et à la formation des adultes reste faible.

### Roumanie

Des idées concrètes ont été présentées en vue d'une réforme majeure du système d'éducation et de formation. Des mesures clairement définies doivent être prises pour la mise en œuvre de la réforme. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation sont faibles par rapport à celles de l'UE,

alors que les besoins d'investissement du secteur sont élevés. Toute réforme majeure nécessitera un financement supplémentaire lié à des mécanismes d'équité et d'efficacité plus solides. Un meilleur soutien aux enseignants — en particulier par une nouvelle conception de la formation initiale des enseignants et le renforcement du développement professionnel continu — peut contribuer à améliorer la qualité et l'équité. Des efforts ont été faits pour développer la formation en alternance. La participation à l'éducation et à la formation des adultes reste faible, en dépit du besoin élevé de perfectionnement et de reconversion professionnels.

### Royaume-Uni

Des efforts sont déployés pour faire face à la proportion élevée d'enseignants qui quittent la profession. En Angleterre, les «academy schools» (écoles publiques indépendantes) sont de plus en plus nombreuses, mais beaucoup sont confrontés à des contraintes financières. Les conséquences du Brexit pour l'enseignement supérieur britannique ne sont pas claires, mais des réponses politiques sont nécessaires pour remédier à la perte potentielle du financement de la recherche par l'UE et à la réduction des flux d'étudiants. L'Angleterre introduira de nouvelles qualifications dans le cadre des réformes en cours de l'EFPP au niveau du deuxième cycle du secondaire.

### Slovaquie

La Slovaquie améliore l'éducation et l'accueil de la petite enfance, ce qui est particulièrement positif pour les enfants issus de familles défavorisées. La Slovaquie adopte une approche plus stratégique de l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que du perfectionnement et de la reconversion professionnelle. Le taux de décrochage scolaire continue d'augmenter depuis 2010, approchant les 14 % en Slovaquie orientale. Les investissements dans l'éducation et la formation sont insuffisants, ce qui se reflète dans les salaires encore peu élevés des enseignants, malgré les récentes augmentations.

### Slovénie

Le taux d'inscription à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance se rapproche du critère de référence de l'UE. La proportion d'élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire inscrits à l'enseignement et la formation professionnels est l'une des plus élevées de l'UE, et le taux d'emploi de ces diplômés est élevé. Il y a suffisamment de nouveaux enseignants, mais un grand nombre d'entre eux approchent l'âge de la retraite et il y a déjà des pénuries dans certaines catégories. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé, mais les différences entre les hommes et les femmes ainsi que les personnes nées dans le pays et les personnes nées à l'étranger sont importantes.

### Suède

Les taux de diplômés de l'enseignement supérieur et les taux d'emploi des diplômés sont élevés. Les compétences numériques de la population sont parmi les meilleures de l'UE. Il y a une grave pénurie d'enseignants, et un grand nombre d'enseignants n'ont pas de qualifications formelles. La ségrégation et les inégalités scolaires sont des préoccupations graves et croissantes.

### Tchéquie

La Tchéquie continue de rendre l'enseignement et la formation professionnels plus adaptés aux besoins du marché du travail. Les autorités utilisent à bon escient les fonds de l'UE pour soutenir les réformes. L'éducation inclusive progresse, mais les mesures ciblant les Roms restent limitées. L'attrait de la profession d'enseignant reste faible.

## **COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?**

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse [https://europa.eu/european-union/index\\_fr](https://europa.eu/european-union/index_fr)

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://publications.europa.eu/fr/publications>.

Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local ([https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)).

